



GARGANVILLAR 2020



N° 35

An aerial photograph of a small village, Garganvillar, nestled in a rural landscape. The village features a central cluster of buildings, including a church with a tall, white bell tower. Surrounding the village are extensive agricultural fields, some green and others brown, indicating different stages of cultivation or harvest. A winding road or path is visible, cutting through the fields and connecting different parts of the village. The overall scene is peaceful and idyllic, typical of a small town in a rural setting.

GARGANVILLAR



AU SOMMAIRE

• <i>Le mot du maire</i>	4
• <i>L'équipe municipale de 2020 à 2026</i>	5
• <i>Budget</i>	6
• <i>Solidarité communale</i>	7
• <i>Cérémonies</i>	8
• <i>Rappels</i>	9
• <i>Echos restauration scolaire</i>	10
• <i>France Services</i>	11
• <i>Infos</i>	12-14
• <i>Et dans notre école</i>	15-17
• <i>APE de Garganvillar</i>	18
• <i>Départ à la retraite</i>	19
• <i>La chorale</i>	20
• <i>Génération Amitié et Loisirs</i>	21
• <i>Arc en jeux</i>	22
• <i>Téléthon</i>	23
• <i>Jeunesse sportive</i>	24
• <i>Trail</i>	25
• <i>Gazette Bouliste</i>	26
• <i>Danse Country</i>	27
• <i>Association de chasse</i>	28
• <i>Actualités</i>	29
• <i>Vie Locale</i>	30
• <i>État Civil</i>	31
• <i>Concours villages fleuris</i>	32



LE MOT DU MAIRE

Garganvillaraises, Garganvillarais,

Au nom des membres du nouveau Conseil Municipal à l'issue d'un scrutin particulièrement atypique, c'est dans un contexte inédit, marqué par une triple crise sanitaire, économique, sociale que s'ouvre ce nouveau mandat.

De ce fait, les défis auxquels nous devons faire face au seuil de ces six prochaines années sont immenses. Forts de la confiance que vous avez placée en nous, nous serons au rendez-vous pour servir l'intérêt général et répondre à vos attentes, sachant très bien que ces dernières sont en constantes augmentations, et de plus nous sommes confrontés à une gestion de plus en plus complexe, entre multiplication des normes et la nécessaire coopération intercommunale.

Je remercie les conseillers municipaux qui m'ont élu à la tête de notre chère commune le 28 mai dernier.

Etre Maire est un honneur qui impose une certaine humilité.

L'écharpe tricolore aux franges d'or, symbole républicain de la responsabilité et des tâches qui en incombent semble peser lourd, mais je ferai preuve de courage et de détermination au cours des six années à venir.

Au sein de cette nouvelle équipe renouvelée à 35%, je compte sur les quatre adjoints et le conseiller délégué pour me seconder dans leurs délégations attribuées.

Je souhaite que leurs compétences et leurs disponibilités soient mises au profit de notre village, je compte également sur les autres conseillers municipaux, élus ou réélus, dont le rôle est tout aussi essentiel, et je souhaite un investissement et un enthousiasme constants, à la hauteur de leurs disponibilités tout au long de ce mandat que nous allons passer ensemble.

Je peux les assurer que je serai toujours attentif à leurs remarques, leurs propositions, leurs critiques. Ensemble, nous travaillerons dans une ambiance constructive, pour l'aménagement, le développement, l'entretien de notre commune et le bien être de ses habitants, dans un esprit de solidarité et d'humanité.

Je compte également sur le dévouement et l'expérience des agents municipaux pour mener à bien les tâches qui leur incombent dans leurs domaines respectifs.

Comme cela a été dit, je salue le travail accompli par mon prédécesseur, Monsieur DESCAZEAUX au cours de ces 49 années consacrées à la commune.

Cet investissement mérite considération et respect, je lui souhaite une retraite heureuse et méritée.

Que ce mandat nous permette de continuer et de contribuer au développement de notre village et bien évidemment dans la limite de nos moyens financiers, car c'est notre avenir.

Continuons de faire de GARGANVILLAR une commune où il fait bon vivre.

Meilleurs sentiments

Christian VIGNAUX et son équipe Municipale

PS : veuillez trouver ci-après les informations de ce Bulletin Municipal, moins illustré qu'à l'accoutumée, mais retraçant une année particulière.

Un grand merci au personnel soignant et prenez bien soin de vous!

L'ÉQUIPE MUNICIPALE DE 2020 A 2026



DÉLÉGATIONS

SDE de Tarn-et-Garonne

Titulaire : Roland GRAULIER

Suppléant : Jean-Claude FILIPE

SMEC de Castelsarrasin

Titulaire : Christian VIGNAUX, maire

Suppléante : Rose-Lise HERBAY

COMMISSIONS

INTERCOMMUNALES (*Communauté de Communes Terres des Confluences*)

Finances et actions de mutualisation

- Mr Guy ASTIÉ

Développement économique

- Mme L.FUENTES-ETIENNE
- Mme E.GRELLOU

Environnement

- Mr A.VIRIATO
- Mr J-P VIT
- Mme L.BOSIO

Tourisme

- Mr R.GRAULIER
- Mr R.COZY

Santé

- Mme L.FUENTES-ETIENNE

Voirie et travaux

- Mr C.VIGNAUX
- Mr G.ASTIÉ

COMMUNALES

De par son statut, le maire préside toutes les commissions communales.

Commission Appel Offre (CAO)

Titulaires

- Mr G.ASTIÉ
- Mr M.GILLES
- Mr A.VIRIATO

Suppléants

- Mr R.GRAULIER
- Mr M.SOULA
- Mr J-P VIT

Développement et aménagement urbain

- Mme L.BOSIO
- Mme E.GRELLOU
- Mme R-L HERBAY

Vie Associative

- Mme L.BOSIO
- Mr D.DELLUC

Voirie

- Mr G.ASTIÉ
- Mr J-C FILIPE
- Mr M.GILLES

Finances

- Mr G.ASTIÉ
- Mme G.BELY
- Mr J-C FILIPE

Scolaire

- Mme L.BOSIO
- Mme E.GRELLOU
- Mme R-L HERBAY

Ressources Humaines

- Mme L.FUENTES-ETIENNE
- Mr M.GILLES
- Mme R-L HERBAY

Agriculture

- Mr R. COZY

Sport

- Mr J-C FILIPE

Cimetière

- Mr G.ASTIÉ
- Mr M.GILLES
- Mr A.VIRIATO

BUDGET

Le budget communal a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Axes principaux :

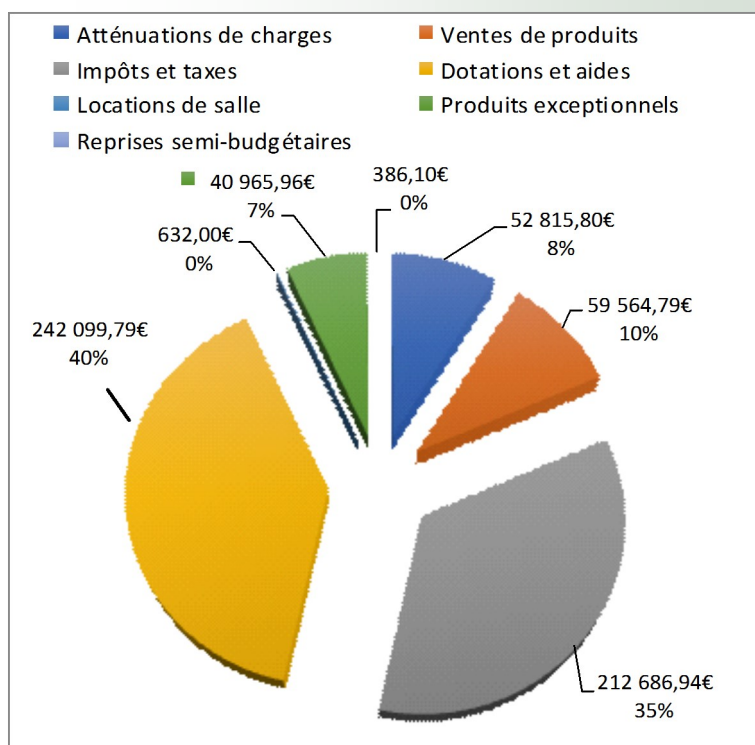
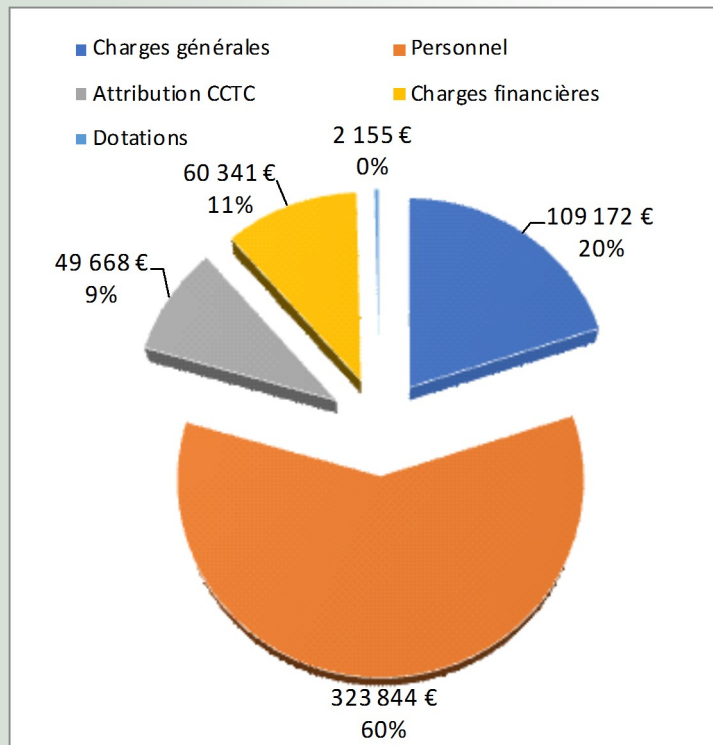
SECTION FONCTIONNEMENT

Prévisions de dépenses : 600 738.56€

Réalisations de dépenses : 545 204.38€

Prévisions de recettes : 600 738.56€

Réalisations de recettes : 609 151.38€



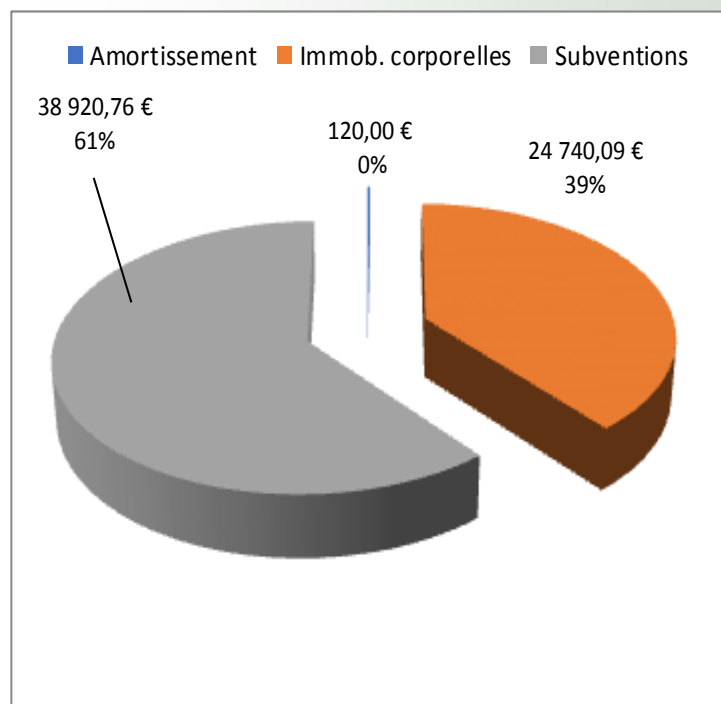
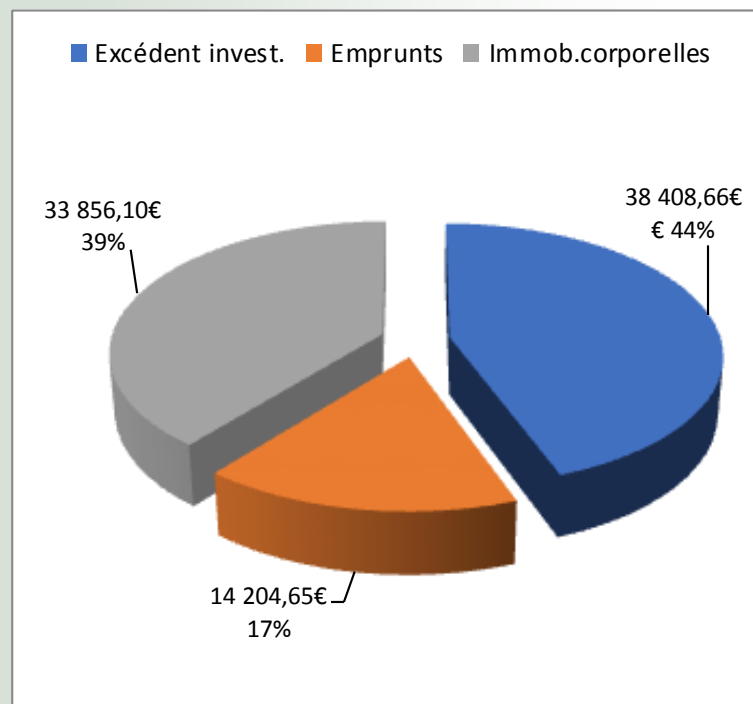
SECTION INVESTISSEMENT

Prévisions de dépenses : 188 647.65€

Réalisations de dépenses : 86 469.41€

Prévisions de recettes : 188 647.65€

Réalisations de recettes : 63 780.85€



SOLIDARITÉ COMMUNALE

Une vingtaine de bénévoles, dames et hommes se sont retrouvés dans notre Salle des Aînés pour confectionner 2500 masques « grand public » en respectant les consignes sanitaires. Nos remerciements les plus chaleureux à toutes ces personnes qui ont généreusement donné de leur temps. Ces masques en tissu incluent un filtre qui permet de sécuriser son porteur.

Ils sont lavables à 60°, réutilisables 10 à 15 fois et 4 heures maximum en continu.

Le samedi 25 avril 2020, les conseillers municipaux anciens et nouveaux ont procédé à la distribution, au porte à porte, de 2 masques par personne, adultes et enfants dans toute la commune. Un bien bel élan de solidarité.

Merci à tous les volontaires.



Mars – Avril 2020 : La confection de masques



Depuis le 1er décembre 2020, un coin épicerie est aménagé au local du dépôt de pain fournissant les denrées de première nécessité (café, farine, huile, pâtes, vermicelle, bouillons de légumes, lait en poudre, haricots en grain, conserves de légumes, sucre en poudre et morceaux, vin etc...)

Les habitants de la commune peuvent s'approvisionner, aux horaires d'ouverture du dépôt de pain.

Cette initiative connaît un vif succès, particulièrement après les périodes de confinements plus ou moins strictes dues à la crise sanitaire.

CÉRÉMONIES DU SOUVENIR



Les commémorations se suivent et se ressemblent.

Celle du 8 mai 2020 fut célébrée dans des conditions restrictives, imposées par le premier confinement.



L'anniversaire de l'Armistice s'est déroulé selon les mêmes règles, deuxième confinement oblige.

Le 11 novembre 2020 à 11 h, la commune de Garganvillar a rendu hommage à ses morts pour la commémoration de l'armistice de 1918, en présence du Maire, Christian VIGNAUX de ses adjoints, d'une partie des élus Municipaux, du porte-drapeau François BERLESE ainsi que son collègue Alexandre GOGOSZA, toujours assidus pour ces manifestations.

Après le dépôt des gerbes aux deux monuments, la Marseillaise a retenti dans le plus grand silence, en reconnaissance que nous devons à nos anciens qui ont œuvré pour la sauvegarde de la liberté.

RAPPELS

MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert les:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 9h à 12h

Urbanisme

Les dossiers doivent être déposés en Mairie:

Lundi, mardi et jeudi, vendredi

De 9h à 12h

DÉPÔT DE PAIN

Le dépôt de pain est primordial pour la vitalité du village, avec ses 690 habitants.

Le Conseil Municipal considère comme une priorité le maintien de ce service de proximité, parce que de nombreux habitants n'ont pas de transport individuel pour aller jusqu'au premier commerce, distant de 6 à 7 kilomètres."

Des familles de GARGANVILLAR et des alentours apprécient vivement cette disposition depuis 6 années consécutives et nous vous invitons à venir plus nombreux encore.

Horaires d'ouverture :

- **Du Mardi au vendredi de 7h30 à 10h00**
- **Les Samedis et Dimanches de 7h30 à 10h30**

Mme Marie-Line JACQUIER assure le service avec enthousiasme et professionnalisme.

La boulangerie MARLAS, de BEAUMONT DE LOMAGNE fournit un pain de qualité depuis 3 ans déjà. Pour toute commande (pain, gâteaux, pizzas, viennoiseries, etc.) vous pouvez vous adresser à la boulangerie (05.63.02.31.93) ou à Marie-Line, et être livré au dépôt de pain communal.

NUMÉROS UTILES

Pompiers **18 ou 112**
Gendarmerie **17**
S.A.M.U. **15**
Centre anti-poisons (Toulouse)
05 61 77 22 33
Centre hospitalier Intercommunal
05 63 04 67 00

AGENCE POSTALE

L'agence postale est ouverte :

- **Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30**

Levée du courrier 9h00

- **Fermé le samedi.**

Les colis et lettres recommandées doivent être déposés avant 11h30. Passé cet horaire aucun enregistrement (recommandé, colissimo ou retrait de numéraire) ne pourra être assuré.

Téléphone : 05 63 95 60 10

INSCRIPTION SUR LES LISTES

ÉLECTORALES

Les personnes qui remplissent les conditions d'inscription peuvent s'inscrire sur les listes électorales au secrétariat de mairie tout au long de l'année en cours.

Pour remplir le formulaire, veuillez vous munir d'un justificatif de domicile.

Recensement des jeunes de plus de 16 ans

- Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.
- Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ième anniversaire.

Remarque : chaque jeune Français qui devient majeur est désormais inscrit automatiquement sur les listes électorales. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.



Juste quelques mots en ce qui concerne l'organisation de la cantine « protocole oblige »:

Pas de brassage de classes et distanciations obligatoires! Chaque classe arrivant à 10 minutes d'intervalles.

L'organisation se fait de la façon suivante :

- Classes maternelles 1 et 2 (30 à 35 enfants par jour) : repas pris dans la cantine avec une séparation; chaque classe est accompagnée de leur ATSEM.
- Classes élémentaires (65 à 70 enfants par jour) : Au vu de l'exigence sanitaire et de la non-activité du bâtiment, la configuration de la salle jouxtant la cuisine nous a permis la mise en place du SELF-SERVICE. Une rangée est ainsi réservée pour que chaque classe prenne son repas en respectant une distanciation de 2 mètres.

Une fois la restauration terminée, chaque classe retourne dans la cour de l'école, à intervalle régulier, accompagnée et gardée par l'agent territorial, en attendant la reprise des cours.

Enfin, après la vaisselle, le nettoyage et la désinfection des tables et des chaises, les agents procèdent au serpillage des sols des salles de restaurations et des salles de classe, quotidiennement.

Voilà le travail fastidieux que notre personnel effectue et nous l'en remercions vivement.

Malgré quelques cas contact dans le personnel, notre école n'a pas subi d'arrêt jusqu'à ce jour, grâce au dévouement des conseillers Municipaux disponibles et du personnel enseignant qui ont pallié leurs absences.



France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le réseau « France Services » après de nombreuses labélisations poursuit son développement sur le territoire de Tarn-et-Garonne en 2021.

En effet une nouvelle structure France Services s'installera prochainement à Castelsarrasin.

Cette structure travaillera en coopération avec France Service itinérante qui couvrira Moissac et les communes partenaires de la Communauté des Communes Terres des Confluences pilotée par la MSA.

L'objectif de France Service est de simplifier les démarches des administrés en proposant en un même lieu, un accompagnement aux démarches numériques de divers organismes nationaux tels que la CAF, la CARSAT, la CPAM, la MSA, la Poste, Pôle emploi, ainsi que des services des Ministères de l'Intérieur, « cartes grises, Permis ...etc. » de la Justice et des finances publiques (impôts).

Cette nouvelle offre de service conjugue la montée en puissance du numérique avec le maintien d'une présence physique d'agents de proximité.

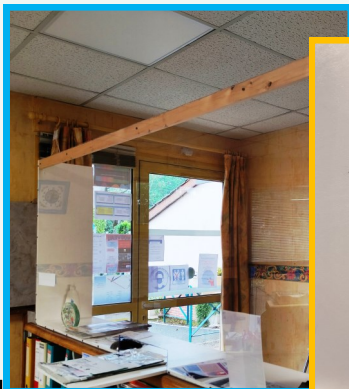
Les agents affectés à ces structures sont spécifiquement formés et sont en capacité de répondre aux questions des administrés. Toutefois face à des requêtes trop complexes, le conseiller France Service pourra prendre rendez-vous avec les opérateurs référents concernés pour le compte de l'utilisateur.

Ces échanges entre usagers et opérateurs pourront être facilités par l'utilisation de la visio-conférence

En effet, la commune de Garganvillar accueille dans ses locaux, notamment les anciens locaux du Syndicat des Eaux, ces agents de France Service pour venir en aide à tous ceux qui le désirent.

L'actualité municipale de GARGANVILLAR c'est aussi des travaux et des projets.

Secrétariat



Agence postale



Depuis le mois de mars 2020, le contexte nous a obligé à jouer la carte de la sécurité pour le personnel, les écoliers et les administrés. Nous avons donc équipé l'agence postale et le secrétariat de mairie d'écrans en plexiglass, afin de limiter le risque de contamination. La mise en place de cet équipement a été assurée par Raymond CABALLONGA.

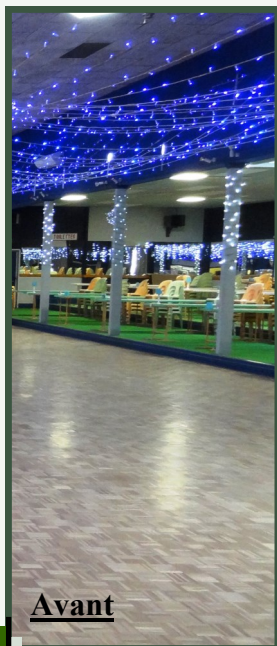
Cuisine



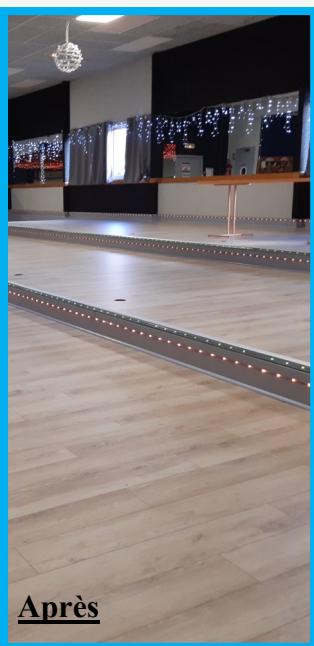
Laverie



Rénovation de la cuisine de la salle des fêtes.
Rejointage des plaques du plafond, plus peinture de la salle et idem en ce qui concerne la laverie.



Avant



Après

Rénovation dans la salle des fêtes : Enlèvement de la moquette verte sur la partie droite de la salle ainsi que de chaque côté de la scène, et tout ceci remplacé par du parquet flottant stratifié grand passage « surface de 350m2 » ce qui allègera l'entretien.

Pose de 2 appareils de climatisation, à l'école maternelle de Jérôme CHARENSOL et dans la classe élémentaire de Mme Sylvie DA PRATO par l'entreprise FALGA.

Salle USG



Salle de réunion

Réfection de la salle de réunion de la mairie au 1er étage ainsi que de la salle servant au bureau de l'Union des Sociétés. Après enlèvement des moquettes murales, puis pose de toile de verre peinte aux goûts des utilisateurs. Tous ces travaux de rénovation ont été effectués par des élus et certains non-élus qui ont une âme de bricoleur dans le but d'alléger les finances locales.

◇ **SYNDICAT DES EAUX**

Depuis le 1er janvier 2020, la commune de Garganvillar dépend du SMEC(Syndicat Mixte Eaux Confluences) né de la fusion du Syndicat des Eaux de Garganvillar, de Castelsarrasin et du SIEPA de Moissac-Lizac.

Ce nouveau syndicat regroupe 22 communes.

La compétence assainissement collectif a elle aussi été transférée au SMEC : les administrés concernés recevront donc la facturation directement du SMEC et non de Garganvillar.

Horaires :

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Mardi de 13h à 17h

Mercredi de 8h à 12h

Adresse :

418 chemin de la chaumière

BP 20061 - 82100 CASTELSARRASIN

Tel : 05 63 32 21 88

Courriel : contact@smec82.fr

◇ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Adresse :

636 rue des Confluences

BP 50046 - 82100 CASTELSARRASIN CEDEX

Tel : 05 63 95 56 00

Courriel : accueil@terresdesconfluences.fr

◇ **CAUE : CONSEIL D'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Propose des rendez-vous ouverts aux particuliers dans les locaux de la Communauté de Communes terres des Confluences.

Ces rencontres auront lieu les troisièmes jeudis du mois de 14h à 17h et permettront aux personnes ayant un projet de construction d'aménagement ou de rénovation, de bénéficier de conseils en architecture, paysage et/ou en économie d'énergie.



◆ Qu'est-ce qu'un juré?

Un juré est un citoyen tiré au sort sur les listes électorales pour siéger à la cour d'assises. Il participe aux côtés des magistrats professionnels aux procès de personnes accusées de divers délits. Le juré exerce pleinement ses fonctions de Juge.

Le juré doit :

- Être de nationalité française,
- Avoir 23 ans,
- Savoir lire et écrire le français,
- N'avoir jamais été condamné à une peine de prison supérieure à 6 mois,
- Ne pas exercer les fonctions de ministre, de préfet, de militaire en activité
- Ne pas avoir rempli cette fonction au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, même si vous remplissez les conditions exigées par la loi, vous ne pouvez pas figurer sur la liste d'une session si vous êtes parents avec l'accusé ou avec un autre membre du jury.

Si vous avez plus de 70 ans et si vous pouvez justifier d'un motif grave (maladie) vous pouvez formuler une dispense, et il en va de même si vous n'habitez pas dans le ressort de la cour d'assises. Attention, le fait de ne pas se présenter sans motif légitime, vous expose à une amende de 3 750€.

◆ Tirage au sort des Jurés

Il se fait en plusieurs étapes :

- * 1ère étape : A partir des listes électorales de chaque commune ou bien par communes regroupées au sein d'un même canton.
Le jury d'assises est constitué à partir d'une liste de 257 jurés ayant leur résidence dans le département. Cette liste est complétée par une liste de 100 jurés suppléants qui doivent résider dans la ville de Montauban, siège de la cour d'assise.
- * 2ème étape : A l'échelon départemental pour chaque session d'assise, les tribunaux Judiciaires et la cour d'appel, ou leurs délégués tirent au sort en public à partir de la liste annuelle, 35 Jurés pour la liste des sessions, et 10 jurés suppléants pour la liste spéciale.
- * 3ème étape : Une session d'assise permet de juger une ou plusieurs affaires, pour chaque affaire, le juré de la liste de session est appelé en audience publique, et une carte portant son nom est déposée dans une urne. Un dernier tirage est effectué, à chaque tirage au sort l'accusé ou son avocat puis l'avocat général ont la possibilité de récuser le juré dont le nom est tiré; il y a cependant des limites imposées dans le nombre de récusations possibles. Les 6 premiers jurés non récusés forment le jury après avoir prêté serment et s'il s'agit d'une affaire jugée en appel, ce sont les 9 premiers jurés qui forment le jury de jugement.

Lorsque l'on est retenu pour le délibéré, tout se passe à huis clos avec le président et deux assesseurs, et après avoir été confronté aux accusés, le moment de la sentence est venu. Les explications du président sur le barème des sanctions est fonction de la gravité des fautes et cela aide dans les choix : décision lourde de conséquences pour l'accusé, et cas de conscience pour le juré!!

Voilà l'aventure humaine et très enrichissante que vient de vivre notre concitoyen Jacky LABORIE.

Toujours tiré au sort, jamais récusé et ayant participé à plusieurs sessions.

Le Conseil Municipal lui adresse ses sincères félicitations, espérant que de cette expérience il aura pu comprendre les mécanismes de la justice de notre pays et bien sûr d'avoir bien représenté notre village; car la probabilité d'avoir un juré pour une commune est rarissime, et pour mémoire, on rappelle que la même expérience était arrivée à Amédée VIGNAUX en 1977, à ce jour doyen des Garganvillais.

ET DANS NOTRE ECOLE.....



Ecole primaire de Garganvillar

5 classes, de la petite section au CM2.

La composition des classes à la rentrée de septembre 2020 était :

- Petite et moyenne sections : 17 élèves, enseignante : Vanessa GONZALES, ATSEM : Audrey SANCHEZ
- Moyenne et grande sections : 20 élèves, enseignant : Jérôme CHARENSOL, ATSEM : Stéphanie GAYRIN
- CP/CE1 : 24 élèves, enseignante : Perrine MOUCHEBEUF
- CE2/CM1 : 24 élèves, enseignante : Joanna De ALMEIDA
- CE1/CM2 : 24 élèves, enseignantes : Sylvie da Prato et Magali PEYRUSSE et deux AESH : Eva LAZARO et Valérie Di Michèle.

Depuis septembre, nous avons également un emploi civique occupé par Eloïse BILHERAN, qui rayonne essentiellement sur les classes de CP/CE1 et CE2/CM1 et sur le temps cantine.

Nous remercions vivement les agents territoriaux :

Magalie Da CUNHA MONTEIRO, Jocelyne DASTE, Françoise VIRIATO et Patricia VIGNOLLES, qui s'adaptent avec le sourire.

Nous notons une rentrée qui s'est faite sans la présence de Mireille GRAULIER qui a décidé de prendre son bâton de pèlerin pour marcher, voyager profiter. Nous lui renouvelons tous nos vœux.

L'année 2019/2020 avait très bien commencé avec son lot d'actions sportives et culturelles mais fin mars nous avons dû faire preuve d'adaptation et d'innovation : classe en distanciel.

Grâce à la bonne volonté de chacun, enseignants, parents, enfants nous avons pu mettre en place un suivi scolaire. Une leçon est à tirer de tout cela : Vive la classe en présence des élèves !

Nous remercions la réactivité et l'implication des municipalités (celle avec Monsieur Robert DESCAZEAUX , puis celle avec Monsieur Christian VIGNAUX à sa tête) et merci à Marie-Hélène DEGOULET et Christine MARQUES les secrétaires de mairie très disponibles et efficaces.

Garder du lien malgré les circonstances, l'APE a pu l'expérimenter cette année également, sans se décourager. Le bureau et les membres ont mené des actions afin d'alimenter les futurs projets de sorties.

Bien que le séjour éducatif à PORTET-PUYMORENS n'ait pas pu être réalisé en 2020, nous espérons que la situation sanitaire s'améliore rapidement afin de permettre à tous nos projets de prendre vie.

Equipe pédagogique de l'école de Garganvillar

L'année 2020 en photos...

*Rencontre USEP à Faudoas
Février 2020*



Classe CE2/CM1



*Préparation de la marche longue
Septembre 2020*



Maternelle

*Danse à l'école
Sarah Ducat
Février 2020*



Classe CM1/CM2

*Préparation
sortie vélo
Janvier
2020*



Classe CM1/CM2



Elèves de CM1/CM2



*Musée Ingres
et Bourdelle
Visite et atelier*

Classes CE2/CM1 et CM1/CM2

TEMPS FORTS



Mireille - Nos remerciements



... / ...

Suite...



Père Noel en calèche et ses lutins



**Spectacle à l'école
« L'ILE AUX DOUDOUS »**



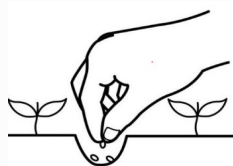
**Maternelle et
CP/CE1**



PLANTATIONS



Classe CP/CE1



Classe PS/MS

RÉCOMPENSES



Cérémonie des diplômes



APE DE GARGANVILLAR

L'année 2020 a été compliquée en raison du contexte sanitaire, comme partout ailleurs... Malgré tout, l'APE a fait de son mieux pour essayer de satisfaire l'ensemble des parents d'élèves, des élèves et leur entourage. Nous avons proposé une vente de chocolats qui a très bien fonctionné.

Une tombola 100 % gagnante a été proposée également. Un beau défi tout en s'amusant. Une vente de sapins a été mise en avant début décembre aux habitants du village et des alentours qui ont pu profiter d'un large choix.

Pour les fêtes de fin d'année l'APE a offert lors de la venue du Père Noël à toutes les classes un livre pour chacun des élèves.

Un début d'année particulier avec les gestes barrières, mais sachez que l'APE continue et fait de son mieux pour apporter son soutien à l'école.

Le bureau



Vente de sapins



Vente de chocolats



Venue du Père Noël et distribution des cadeaux

DÉPART A LA RETRAITE

Le 2 juillet 2020, le Conseil Municipal de Garganvillar a fêté le départ à la retraite de Mireille GRAULIER à sa grande surprise. Un hommage lui a été rendu par Monsieur le Maire Christian VIGNAUX, les équipes enseignantes anciennes et nouvelles, les élèves et par Mr Robert DESCAZEUX pour les services rendus à l'école de la commune ainsi qu'à sa participation active aux différentes associations de 1991 à 2020.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.



Mr Christian VIGNAUX, Maire, adressant ses remerciements et évoquant quelques souvenirs de l'arrivée de Mireille dans la commune, dans l'école et à l'Union des Sociétés, notamment en tant que Présidente du Club de Country.



Mireille et les équipes enseignantes anciennes et nouvelles.



Mireille et les copines



Mireille et son époux Roland avec Mr et Mme DESCAZEUX anciens instituteurs, directeurs d'école, et ancien maire. Un joli bouquet de fleurs ainsi qu'un voyage lui furent offerts en remerciements, par l'ensemble du personnel, enseignant et communal.



Mireille et les collègues

« Partir en paix avec soi-même et avec les autres n'est point partir... C'est rester présent dans le cœur de ceux que l'on quitte. BONNE CONTINUATION à toi Mireille! »

LA CHORALE



L'année 2020 a été particulière suite à la crise sanitaire.

Notre Chorale a été mise en sommeil, pour cause de pandémie.

Nous espérons que l'année 2021 nous apportera une importante amélioration et que nous pourrons à nouveau nous réunir pour reprendre les chansons que nous avons répétées au cours des deux mois de 2020.

Dés la reprise annoncée, nous répèterons dans les conditions habituelles tous les lundis de 14 heures à 15 heures 30, suivi d'un petit goûter.

La belote et divers jeux de société clôtureront les activités jusqu'à 17h30.

Toutes les personnes intéressées par le chant seront les bienvenues.

Nous aurons une pensée à l'égard des personnes qui sont dans les maisons de retraite et formulons le souhait de pouvoir encore aller les divertir avec nos chansons d'autrefois et même des plus récentes.

Nous souhaitons que nos activités puissent reprendre dès le début de la Nouvelle Année.

Le bureau





Générations Amitié et Loisirs Garganvillar



2020 une année marquante

2020 une année qui restera gravée dans nos mémoires, mais hélas de manière très négative, puisque notre association, comme bien d'autres, a été amenée à mettre en sommeil ses activités, dès le tout début de l'année.

Cette pandémie du coronavirus qui a sévi, pas seulement dans notre pays, mais sur le plan mondial, a mis à mal tout notre programme qui avait été prévu pour ce premier trimestre 2020, et pour la suite aussi.....

Les gestes barrières qui nous ont été imposés, accompagnés d'un protocole d'hygiène très drastique ne constituaient pas les conditions optimales, pour des rencontres en toute sérénité.

Toutes ces contraintes, ajoutées au fait que notre département n'a pas été épargné par ce virus, et loin de là, nous ont amené à la plus grande prudence, même si cela nous a coûté de prendre ces mesures de mise en sommeil,

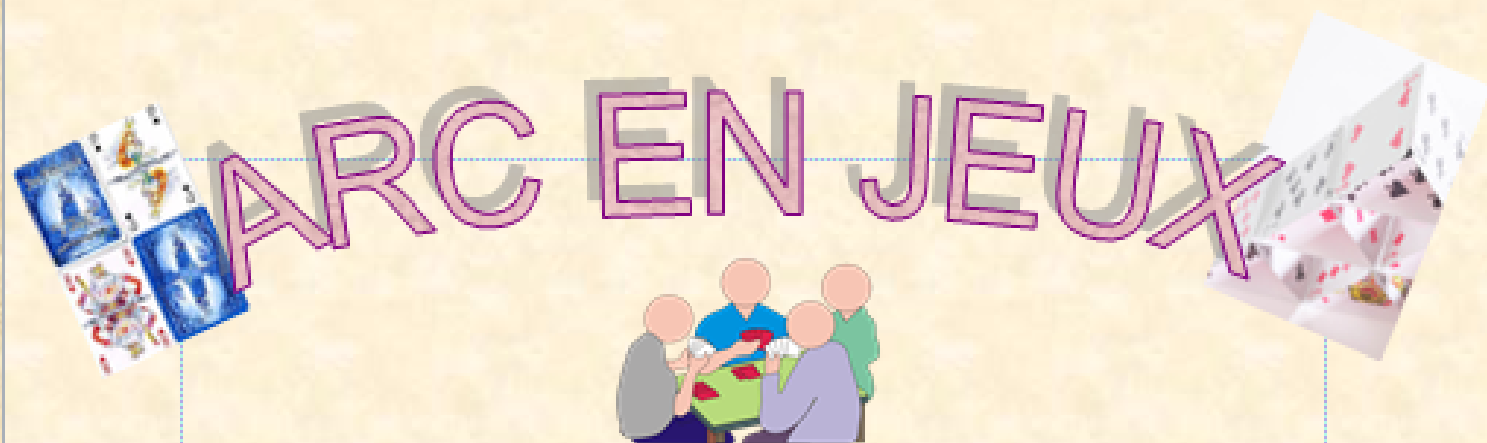
Mais notre priorité a toujours été de veiller à la protection de nos adhérents, en évitant de prendre des risques inconséquents.

Nous avons malgré tout pu, en janvier organiser notre Assemblée générale, avec un petit repas, pour finir cette journée en toute convivialité ; et pris la décision de maintenir la marche de santé du vendredi matin.

*Actuellement, le bureau reste mobilisé et se donne le temps de voir évoluer la situation, pour reprendre ses activités, en espérant pouvoir satisfaire au mieux ses adhérents **et en espérant surtout des jours meilleurs...***

**Je formule le vœu de se revoir tous
très vite, et en bonne santé**





UNE ANNEE 2020 QUI S'ACHEVE
EN DEMI TEINTE

Pour cette année 2020 qui se profilait, notre club avait déjà mis en place le planning de nos rencontres du samedi soir, et se proposait comme tous les ans, d'organiser des sorties, repas et petites soirées festives à thème, comme nous aimons le faire à chaque occasion qui se présentent.

C'était sans compter sur le virus de la covid 19, qui est venu mettre un gros grain de sable dans le rouage de nos prévisions.

Pour combattre ce virus, des mesures ont été prises à des niveaux supérieurs, et c'est ainsi que les municipalités, se conformant à un arrêté préfectoral, ont cessé de mettre à disposition les salles communales, dont l'occupation est incompatible avec les gestes barrière.

Aussi, pour ne pas mettre en danger la santé de nos adhérents, et dans le respect des consignes de sécurité édictées, nous avons préféré, à regret certes, mettre notre club en sommeil, pour les mois à venir et finalement pour l'année entière.

Il ne faut cependant pas baisser les bras, et dès que tout cela sera rentré dans l'ordre, c'est avec un plaisir accru que nous nous retrouverons, et soyons en sûrs nous ne manquerons pas d'idées pour faire progresser notre club.

NOUS FORMONS DE GRANDS ESPOIRS
EN CETTE ANNEE 2021

Ainsi va la vie de notre club...

Le bureau.

Téléthon 2020



Aujourd'hui grâce au Téléthon, les premiers traitements pour les maladies neuromusculaires sont là entraînant des espoirs de guérison. Cette année cependant, les manifestations du téléthon ont été annulées. L'événement de collecte de dons pour la recherche sur les maladies rares s'est réduit cette année à sa retransmission sur les chaînes du petit écran.

Mais à situation exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle! Notre commune n'a pas pu organiser les animations habituelles, mais les 2 urnes mises à la disposition des habitants, à la mairie et au dépôt de pain ont malgré tout permis de collecter, la modique somme de 307€ en faveur de L'AFM Téléthon.

Cet effort mérite d'être salué, car se sont en effet les petites rivières qui viennent alimenter les grands fleuves.

Grâce à l'effort de tous, la recherche contre les maladies rares recueille plusieurs dizaines de millions par an. Pour l'année 2020 le montant des dons à l'échelle nationale s'est monté à 58 290 120€.

Bravo et merci à tous ceux et celles qui ont contribué à ce beau chiffre en dépit d'un contexte sanitaire compliqué.

Le Maire

JEUNESSE SPORTIVE GARGANVILLARAISE

Après l'arrêt de la compétition en mars la saison dernière, la nouvelle saison redémarrait sous de bons auspices puisque en novembre après 6 rencontres l'équipe fanion en départementale 1 et l'équipe 2 en départementale 3 jouaient le haut du tableau. Dommage !

L'école de foot a subi les mêmes désagréments ; plus de rencontres depuis maintenant 1 an. Nous nous sommes efforcés avec les 2 jeunes éducateurs en contrat civique (Hamza et Mylan) de maintenir les entraînements sur le terrain du moulin à vent le mercredi après-midi pour les catégories 7, 9, 11 et 13 ans pour garder le contact et encourager les enfants à continuer le sport malgré le contexte sanitaire.

Nous avons profité de cette trêve forcée pour refaire du neuf avec du vieux en redonnant à la salle de réception du stade une allure plus agréable. Le carrelage (en très mauvais état), la peinture et le coin cuisine ont été refaits à moindre coût grâce au dévouement de deux élus de la municipalité.

Notre école de football accueille, dès l'âge de 5 ans, les enfants (filles et garçons) désireux de faire du sport. Notre priorité en ce qui les concerne reste la recherche du plaisir et développer le respect envers les partenaires, les adversaires et l'arbitre.

Merci à la municipalité pour son investissement et son soutien qui permet le maintien d'une activité sportive dans notre village.

JC FILIPE 07 70 39 67 87

Christian VIGNAUX 05 63 95 63 47



TRAIL 2020

De l'avis de nombreux participants, le millésime 2020 du trail organisé par Jean-Claude Filipe était costaud. Ils furent 107 au départ des 18 km bouclés en 1h22' par le vainqueur homme Alexis Granneau de La Pommeraye et en une heure de plus par le dernier classé le montalbanais Jean Cazalens.

En plus des seniors masculins et féminins, les enfants participaient à leur trail dans le village répartis en trois catégories : les nés après 2015, entre 2011 et 2014 et entre 2007 et 2010. Toutes les mesures sanitaires étaient prises, une borne distributrice de gel hydro-alcoolique mise à disposition par madame Samain de Groupama, masques obligatoires dans la zone "organisation" jusqu'à la ligne de départ, encadrement tout au long du parcours, la Croix-Rouge tenait un stand de secours et une bière réconfortante était offerte aux participants à leur arrivée. Christian VIGNAUX, maire, et tout le conseil municipal donnait la main pour la réussite de cette belle épreuve.

Après le départ des grands, Elodie Grellou et Laetitia Bosio préparaient le départ des 21 enfants inscrits. A noter une participation sympathique de David Bonnal qui courrait... avec son toutou ! Les deux ensemble termineront 61e en 2h10'



LA GAZETTE BOULISTE



Depuis un an la vie de notre club est en veille. La crise sanitaire a réduit considérablement les possibilités de concours. Malgré tout, lors du premier déconfinement la fédération a permis la pratique de la pétanque sous condition :

- Port du masque obligatoire
- Obligation de porter son cochonnet
- Obligation de conserver un terrain libre entre 2 équipes pour maintenir la distanciation sociale

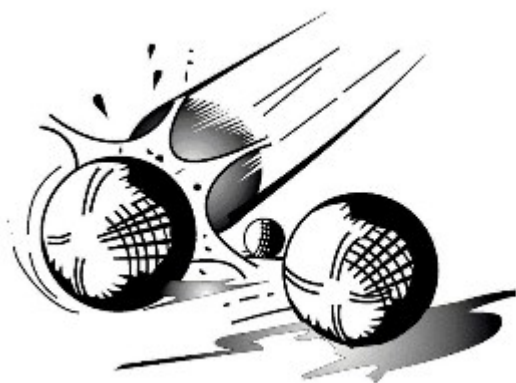
Garganvillar a ainsi pu organiser 3 concours :

- Le 27 juillet 2020 : 50 doublettes
- Le 9 août 2020 : 82 doublettes
- Le 12 août 2020 : 33 doublettes

Le repas habituel et attendu, marquant la fin de la saison, moment particulier et convivial n'a pas pu être réalisé.

Espérons revenir à une vie plus normale prochainement.

Le bureau



DANSE



COUNTRY

Aujourd'hui, cela fait plus d'une année que notre club de country s'est endormi...

Nous avons hâte de pouvoir nous retrouver et reprendre nos cours de danse.

Nous sommes un groupe unis, amis soudés. Nous savons très bien que durant cette période si compliquée pour tout le monde, nous devons prendre notre mal en patience.

Il y a tellement de malades qui souffrent autour de nous que nous n'avons pas le droit de nous plaindre.

Aujourd'hui nous ne savons toujours pas quand nous pourrions reprendre. On ne peut qu'espérer se retrouver très bientôt.

Nous souhaitons bon courage à tous les membres de notre club ainsi qu'à Michel et Jeanine PETER, nos professeurs.

Ces liens que nous avons tissés nous servent aujourd'hui à ne pas se lâcher la main.

Avec tout notre cœur, on vous souhaite à tous une très bonne santé.

Le Bureau

- Mireille GRAULIER : 05 63 29 06 68

- Maryse ASTIÉ: 05 63 95 01 95

- Geneviève BÉLY : 05 63 39 95 01

Horaires : Mardi soir 19h30 à 21h00 (Salle des Fêtes)

Tarifs pour l'année : 30€ personne / 60€ par couple



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE GARGANVILLAR

Lors de cette saison si particulière, touchée par cette crise sanitaire, toutes les manifestations ont été annulées, ce qui a réduit toute la convivialité autour de notre association.

Entre chaque période de confinements, la chasse a été possible. Et pendant les confinements, les battues de régulation ont pu se dérouler pour limiter les dégâts sur les cultures.



Taille au lamier



Résultat après taille

L'ACCA a un nouveau projet, l'entretien de haie ancienne. Le but est de conserver les structures existantes en les taillant au lamier. Cette taille limite la prolifération de la haie et la rend plus compacte et plus dense, ce qui favorise la biodiversité. Ce projet est en partenariat avec la fédération des chasseurs, la Mairie et l'ACCA.

L'ACCA se tient à la disposition des agriculteurs et des habitants de la commune :

- ♦ pour tout problème de dégâts dus aux animaux nuisibles, plusieurs piégeurs sont prêts à intervenir.
- ♦ pour le maintien et la réalisation de jachères « faune sauvage », plantations et entretiens de haies, et de tout aménagement du territoire favorable à la faune.

Le bureau



ACTUALITÉS

Protéger le patrimoine sensoriel des campagnes

Une proposition de loi adoptée définitivement par le Sénat, dont Pierre-Antoine LEVI était rapporteur, introduit dans le code de l'environnement « les sons et odeurs » comme caractéristiques des espaces naturels.

Ces sons et ces odeurs font désormais partie du patrimoine commun de la Nation, au côté des paysages, de la qualité de l'air ou des être vivants et de la biodiversité.

Quel élu n'a pas eu à gérer des récriminations de nouveaux arrivants contre les cloches des églises ou les chants du coq, et occasionnellement du tracteur et de la moissonneuse batteuse !

Elle confie, de plus, aux services régionaux de l'inventaire du patrimoine, le soin d'identifier et de qualifier l'identité culturelle des territoires ruraux, y compris leurs éléments sonores et olfactifs, pour contribuer à les valoriser.

Cette reconnaissance des sons et des odeurs doit aider les élus locaux, s'appuyant sur cette carte d'identité des territoires ruraux, à désamorcer en amont les contentieux de voisinage de plus en plus nombreux dans nos communes et chronophages pour les municipalités.



VIE LOCALE

Voici la liste des personnes de la commune dont l'activité professionnelle peut vous être utile au quotidien.

- AUDEGON Peggy, kinésiologie : 07 83 82 85 75
- BARON Pablo, entretien parcs et jardins : 05 63 32 36 41
- BOULANGEOT Daniel, artiste peintre : 05 63 94 46 27
- BRIGITTE Coiffure, « le Bourg » 05 63 95 64 48
- CABALONGA Raymond, auto - entrepreneur Multiservices : 06 22 47 43 07
- CABIANCA Savério, Entreprise BTP SAS Sud Terrassement 06 38 01 87 57
- CAMPING DES ÉTANGS, Société BGR : 09 67 29 02 28
- CHAMBRES D'HÔTES « BONNEFONT » 05 63 95 69 08
- CENTRE EQUESTRE « Les haras de Clairima » 06 74 68 18 50
- DANGAS Virginie, coiffure à domicile : 06 61 89 13 93
- DELFORT Magalie, naturopathe : 09 84 58 71 16
- DELLUC Marie-Ange, traiteur : 06 71 84 33 95
- GOGOSZA Laurent, bureau d'études, (construction de maison) 06 08 91 30 85
- GRELLOU Vincent, électricien : 06 83 83 94 25
- GUMIERO Johnny, plombier chauffagiste : 05 63 04 74 17
- LE GRAN JOUAN, bois de chauffage, Mr DAUZIECH Mikael, : 06 77 17 48 05
- MIRAMONT Yohann, producteur marrons et noisettes 06 45 04 11 54
- NOUNOU BLANDINE, garde d'enfants : 09 51 87 33 35
- QUALISOL, coopérative agricole : 05 63 95 63 43
- TRAMUZZI Emilie, agricultrice, légumes, poulets rôtis 06 09 39 09 35
- VEUBRET Sophie, garde d'enfants : 05 63 95 79 64
- VIZIER Nicolas, Auto entrepreneur Multiservices (BTP) : 06 72 72 33 63

ETAT CIVIL

Mariages



- ♦ Mr XAIXO Éric et Mme SCHNEIDER Karine le 22 Aout 2020
- ♦ Mr FREYD Antoine et Mme PESSEGUE Marine le 26 septembre 2020

Naissances

- ♦ LAQUITTANT Jules le 2 janvier 2020
- ♦ GRACIA Robin le 2 février 2020
- ♦ VIRIATO Ambre le 23 avril 2020
- ♦ CRUZEL Raphaël le 3 octobre 2020
- ♦ ALONSO Mia le 29 décembre 2020



Décès



- ♦ DESMONS Lydie
Née le 5 juillet 1935 , décédée le 5 février 2020
- ♦ MIRAMONT Jean-Yves
Né le 22 février 1929, décédé le 3 juin 2020
- ♦ MELIN Jérôme
Né le 13 février 1973 , décédé le 15 juin 2020
- ♦ BORDERIES Camille,
né le 29 juillet 1929, décédé le 10 juillet 2020.
- ♦ GREGOIRE Éric
Né le 22 septembre 1962 , décédé le 26 juillet 2020

Nous nous associons à la peine de leurs familles et de leurs amis et adressons à tous nos sincères condoléances.

GARGANVILLAR

Concours des Villes et villages fleuris

Sur le thème : Les couleurs du Tarn-et-Garonne



Mairie

5 Rue de la Mairie

82100 GARGANVILLAR

mairie-garganvillar@info82.com

05 63 95 63 41